



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU LOIRET
ARRONDISSEMENT DE MONTARGIS
CANTON DE LORRIS

MAIRIE DE FRÉVILLE-DU-GÂTINAIS

Envoyé en préfecture le 13/05/2026

Reçu en préfecture le 13/05/2026

Publié le **20 MAI 2026**

ID : 045-214501504-20260505-D2026_33-DE



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 05/05/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	10	11

Vote	
A l'unanimité	
Pour :	11
Contre :	0
Abstention :	0

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture de Montargis

L'an 2026, le 5 Mai à 18:30, le Conseil Municipal de la Mairie de Fréville-du-Gâtinais s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme PICARD Martine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives éventuelles ont été transmises par mail aux Conseillers Municipaux le 28/04/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 28/04/2026.

Présents : Mme PICARD Martine, Maire, Mme MAULARD Marie-Odile, M. PROCHASSON Grégory, M. FRANCCART Jean-Luc, Mme BELLANGER Isabelle, Mme GUILLEMINOT Patricia, M. PICARD Sébastien, M. THOMAS Julien, Mme GRANGÉ Tracy, M. GEINDREAU Vincent

Excusé avant donné procuration : M. FRAPPIN Christophe à Mme MAULARD Marie-Odile

Secrétaire de séance : M. PROCHASSON Grégory

D2026_33 – Demande de subvention pour l'achat d'équipements et accessoires de loisirs et matériel technique

La Maire propose au Conseil Municipal d'acheter des équipements et accessoires de loisirs et matériel technique. Considérant que la Maire n'a pas délégation pour demander une subvention pour ces achats, il est nécessaire de délibérer.

Elle présente les différents éléments à acheter (motobineuse, toboggan, boîte à livres).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- autorise la Maire à solliciter une subvention du Conseil Départemental la plus élevée possible au titre de l'aide aux communes à faibles population pour acheter des équipements et accessoires de loisirs et matériel technique,
- autorise la Maire à signer tout autre document relatif à cette demande de subvention.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

En mairie, le 12/05/2026

La Maire,

Mme PICARD Martine



Le secrétaire de séance,

M. PROCHASSON Grégory